

Portant Nominations et Promotions à titre Exceptionnel et Civil dans l'Ordre National du Bénin et Rectificatif au décret N°2009 – 013 du 29 Janvier 2009.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE**  
**CHEF DE L'ETAT**  
**CHEF DU GOUVERNEMENT**  
**GRAND – MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN**

- VU la Loi N°90 – 32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 29 Mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 Mars 2006 ;
- VU la Loi N°94 – 029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin ;
- VU la Loi N°2002 – 17 du 07 février 2007 modifiant et complétant l'article 2 de la Loi N°94 – 029 du 03 juin 1996 ;
- VU le Décret N°2009 – 260 du 12 juin 2009 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N°2009 – 051 du 02 Mars 2009 portant nomination de Madame Koubourath OSSENI en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- VU le Décret N°2005 – 473 du 04 Août 2005 portant nomination de Monsieur Romain VILON – GUEZO en qualité de Vice – Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- VU les Décrets N°s 88 – 337 du 29 Août 1988 et 99 – 243 du 14 Mai 1999 portant nomination des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- VU le Procès Verbal de la Session Extraordinaire du Conseil de l'Ordre National du Bénin tenue du 05 au 20 novembre 2008 et de la Session Ordinaire tenue du 07 avril au 22 mai 2009 ;
- VU les différents recours gracieux de certaines personnalités béninoises ;

Après avis du Conseil de l'Ordre National du Bénin.

## **DECRETE**

**Article 1<sup>er</sup>** : sont élevés à titre Exceptionnel et Civil dans l'Ordre National du Bénin pour prendre rang de la date de leur réception dans la nouvelle dignité les personnalités béninoises anciens membres de l'Assemblée Nationale Révolutionnaire dans les noms suivent :

### **I. Grand Croix de l'Ordre National du Bénin**

#### **Assemblée Nationale Révolutionnaire**

- Feu AMLON Léandre (Grand Officier de l'Ordre National du Bénin décret N°87 - 272 du 26 août 1987) ;
- DEGLA Joseph (Grand Officier de l'Ordre National du Bénin décret N°2005-352 du 09 juin 2005) ;
- GUEZODJE Vincent (Grand Officier de l'Ordre National du Bénin décret N°2003 - 291 du 07 août 2003) ;
- OSHO Pierre (Grand Officier de l'Ordre National du Bénin décret N°2000 - 35 du 02 février 2000).

### **II. Grand Officier de l'Ordre National du Bénin**

#### **Assemblée Nationale Révolutionnaire**

- CAPO – CHICHI T. Gratien (Commandeur de l'Ordre National du Bénin décret N°2000-35 du 02 février 2000) ;
- Colonel MAMA SIKA Seydou (Commandeur de l'Ordre National du Bénin décret N°2000 - 388 du 14 août 2000) ;
- GNIDEHOU Justin (Commandeur de l'Ordre National du Bénin décret N°87-272 du 26 août 1987) ;
- BABA MOUSSA Amidou (Commandeur de l'Ordre National du Bénin décret N°87-272 du 26 août 1987) ;
- GADO Guiriguissou (Commandeur de l'Ordre National du Bénin décret N°87-272 du 26 août 1987) ;
- do SANTOS Félicien Antoine (Commandeur de l'Ordre National du Bénin décret N°96-528 du 25 novembre 1987) ;
- feu MALIQUI Taofiqui (Commandeur de l'Ordre National du Bénin décret N°87-272 du 26 août 1987) ;
- BATOKO Ousmane (Commandeur de l'Ordre National du Bénin décret N°2000-35 du 02 février 2000) ;
- D'ALMEIDA Justin (Commandeur de l'Ordre National du Bénin décret N°70-187 du 29 juillet 1970) ;

- KOUYAMI François (Commandeur de l'Ordre National du Bénin décret N°96-68 du 02 avril 1996) ;
- Père DAGNON Gilbert (Commandeur de l'Ordre National du Bénin décret N°2002 - 337 du 23 juillet 2002) ;
- MAMA SANNNI Gomina (Commandeur de l'Ordre National du Bénin décret N° N°87-272 du 26 août 1987) ;
- ASSOUMA Yacoubou à titre posthume (Commandeur de l'Ordre National du Bénin décret N°2000-35 du 02 février 2000) ;
- BIAOU Adolphe (Commandeur de l'Ordre National du Bénin décret N°2000-35 du 02 février 2000).

**Article 2** : Le décret N°2009 – 013 du 29 janvier 2009 portant Nominations et Promotions à titre Exceptionnel et Civil dans l'Ordre National du Bénin est rectifié comme suit :

### **Page 3**

Au lieu de : D- Assemblée Nationale Révolutionnaire

Lire : II – Grand Officier de l'Ordre National du Bénin

A – Assemblée Nationale

De : Madame BABA MOUSSA Ramatou à Monsieur GBEGAN Alabi Antoine

### **Page 5**

Au lieu de : B3 - Assemblée Nationale Révolutionnaire

Lire : **Article 2** : sont nommées et promues à titre Exceptionnel et Civil au grade de Commandeur de l'Ordre National du Bénin pour prendre rang de la date de leur réception dans le nouveau grade, les personnalités béninoises dont les noms suivent :

A. Assemblée National

Madame ALLISSOUTIN épouse LAWSON Céline

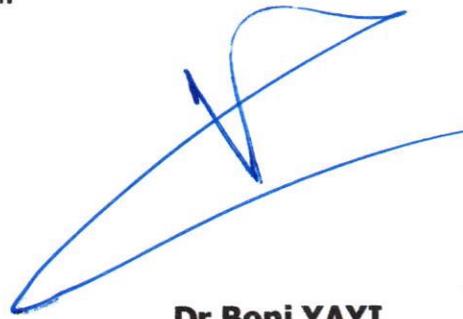
- 
- 
-

**Article 3** : Tout le reste sans changement.

**Article 4** : Le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

FAIT A COTONOU, LE 31 DECEMBRE 2009

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat,  
Chef du Gouvernement,  
Grand – Maître de l'Ordre National du Bénin.



**Dr Boni YAYI**

Le Grand Chancelier de l'Ordre  
National du Bénin



**Dr Koubourath OSSENI**

Ampliations : PR4 – AN4 – CC2 – CS2 – HCJ2 – HAAC 2 – CES 2 – MINISTERES30 – GCONB20 – SGG4 –  
DEPARTEMENTS 12 – DPE – DCC – INSAE3 – IGE – CSM – DCCT 3 – BN – DAN – ONIP 3 – UNB – FASEG –  
ENA 3 – JORB 2 – INTERESSES 18.